

ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

C'EST URGENT ET C'EST POSSIBLE !

Le saviez-vous ?

**La France a
consommé en
2018 68 000
tonnes de
pesticides***



Depuis les années 50, les pesticides de synthèse sont très utilisés en France que ce soit dans l'agriculture, les parcs et jardins, chez les particuliers ou même à la maison. Ces produits, qui ont pour fonction de tuer des champignons, des insectes, des herbes... présentent également un risque toxique pour l'Homme et l'environnement. De nombreuses études scientifiques en attestent d'ailleurs aujourd'hui, faisant de ces toxiques un réel problème de santé publique.

Il est donc nécessaire de se tourner vers des alternatives non toxiques.

 **générations**
FUTURES

Le saviez-vous ?
Fin 2019, 2,3
millions
d'hectares
étaient cultivés
en bio*

DES SYSTEMES ALTERNATIFS EXISTENT ET SE DEVELOPPENT !

Qu'il s'agisse de l'agriculture biologique ou encore de la production intégrée, ces systèmes ont prouvé leur efficacité. Il en est de même au jardin, dans les espaces verts ou à la maison. Cette brochure fait le point sur les alternatives aux pesticides de synthèse.

*Soit 8,5 % de la SAU française. En 2018, la surface française arrivait à la 2ème place, derrière l'Espagne.
Source : Agence bio. agencebio.org

QUELQUES DEFINITIONS

● LES PESTICIDES ET LES BIOCIDES

Il s'agit de substances chimiques dont la terminaison en -cide indique qu'ils ont pour fonction de tuer des champignons, des insectes, des plantes. De par leur nature, ils présentent un risque toxique pour certains organismes non ciblés. Les pesticides sont principalement utilisés en agriculture (90%), le reste étant des usages non agricoles (collectivités ou jardiniers). Les biocides ont des usages domestiques ou industriels (tels que les antiparasitaires et les antibiotiques médicaux, vétérinaires, désinfectants, etc.).

● LES PRÉPARATIONS NATURELLES PEU PRÉOCCUPANTES (PNPP)

Les PNPP sont un ensemble de préparations naturelles obtenues à partir de végétaux ou produits naturels qui ont pour fonction principale le renforcement des défenses des plantes. Ces PNPP peuvent être brutes (argile, vinaigre), prendre la forme de purins (ortie, prêle etc.), d'infusions, de macérations...

● LE BIOCONTRÔLE

Les produits de biocontrôle sont des produits et agents mettant en œuvre des mécanismes propres aux plantes ou aux bioagresseurs, des dispositifs naturels et/ou des dispositifs sans dispersion dans le milieu naturel de produits dangereux pour la santé ou l'environnement – permettant de maintenir les bio-agresseurs en dessous de leur seuil de nuisibilité. Il existe quatre types d'agents de biocontrôle : les macro-organismes (invertébrés, acariens...), les micro-organismes (champignons, bactéries...), les médiateurs chimiques (les phéromones) et les substances naturelles (prêle, argile blanche, petit lait...).

1 ALTERNATIVES EN AGRICULTURE

LA PROTECTION INTEGREE (PI)

● DÉFINITION

Production intégrée → protection intégrée → lutte intégrée

En production intégrée, on pense préventif plutôt que curatif. Ce système a une approche globale qui cherche à replacer l'agronomie au cœur des pratiques agricoles en tenant compte de tous les éléments (Hommes, milieux, environnement...). Il s'agit donc de remplacer autant que possible les intrants extérieurs par des processus naturels de régulation que l'on cherche à favoriser. Les grands principes de la PI sont édictés par l'Organisation Internationale de Lutte Biologique (OILB) ainsi que l'INRA. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) recommande la production intégrée aux pays dits « en voie de développement » notamment parce qu'elle favorise l'agronomie et limite le recours aux pesticides*.

● EN PRATIQUE

La production intégrée repose sur la combinaison de plusieurs leviers et moyens :

- **Moyens cultureaux** (effets de pratiques au champ, rotations longues, semis moins dense, plus tardif) qui visent une action préventive,
- **Moyens génétiques disponibles** (espèces et variétés tolérantes ou résistantes),
- **Moyens de lutte** : dont le biocontrôle et la lutte physique (travail du sol ou désherbage mécanique par exemple). La lutte chimique étant appliquée si tous les autres moyens ont été épuisés.

Ecophyto R&D et fermes DEPHY : un exemple concret d'alternatives via la production intégrée

Dans le cadre du plan Ecophyto (plan national de réduction de 50% de l'utilisation des pesticides d'ici 2025)*, le ministère de l'Agriculture a lancé le réseau des fermes DEPHY** : plus de 1 900 exploitations agricoles volontaires engagées dans une démarche de réduction de l'usage des pesticides, notamment par la pratique de la production intégrée. Réparti sur des sites expérimentaux et des fermes de démonstration, ce réseau a pour objectif de concevoir, tester et évaluer des systèmes de cultures permettant une réelle réduction de l'utilisation des pesticides. Les bons résultats obtenus dans ce cadre (notamment par les baisses significatives des traitements des meilleures fermes du dispositif) démontrent la possibilité de changer de système tout en restant rentable.

EN SAVOIR+
agriculture.gouv.fr
ecophytopic.fr

Type de culture	Grandes cultures	Polyculture-élevage	Viticulture	Arboriculture	Maraîchage
Précisions cultures	Blé tournesol	Luzerne, céréales et maïs en polyculture- élevage laitier	AOC vin de savoie	Abricots	Maraîchage
Lieu	Sud Tarn et Garonne Midi-Pyrénées	Isère Rhône-Alpes	Savoie	Rhône-Alpes	Bouche du Rhône PACA
Taille de l'exploitation	136 ha	90 ha	7,7 ha	50 ha	2,8 ha
Utilisation des pesticides***	-52%	-73%	-51%	-40%	-56%
Charges totales	-18%	-23%	Comparables	Pas d'info	Comparables
Indicateur économique***	+30%	+82%	Satisfaisant	Chiffre d'affaire : +18%	En augmentation
Remarque		Modèle relativement facilement transpo- sable car typique de ce type d'exploitations		Difficilement transférable car situation particulière	

*** Comparaison avec la référence régionale pour les IFT (Indicateur de Fréquence de Traitement), et avec la médiane des systèmes de culture DEPHY de la même situation de production pour les autres indicateurs.

*generations-futures.fr

**DEPHY pour « Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires »

Le saviez-vous ?
23 nouvelles
fermes bios se
sont installées
chaque jour entre
2018 et 2019 *

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB)

● DÉFINITION

L'agriculture biologique est un mode de production agricole respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité qui exclut le recours à tout produit chimique de synthèse ainsi qu'aux OGM. C'est un système qui vise à gérer de façon globale la production en favorisant la biodiversité, la fertilité des sols et l'adaptation aux conditions locales. Au niveau de l'Union européenne, c'est le Règlement européen n°834/2007 et des règlements d'applications qui définissent les règles de l'AB. Certains acteurs de la filière bio en France ont en plus rédigé des cahiers des charges privés (comme Nature et Progrès, Demeter, Bio-Cohérence etc.), qui vont parfois plus loin que ce cadre européen.

● Le bio, un mode de production très contrôlé et sûr

Les détracteurs de la bio ne manquent pas de dire que l'AB n'est pas un système fiable. Pourtant, les produits issus de l'agriculture biologique, pour être certifiés, doivent respecter scrupuleusement le règlement européen de la bio. Or, ce règlement interdit l'utilisation des produits chimiques de synthèse, des OGM, des techniques d'ionisation, et établit des listes limitatives (fertilisants, produits de traitement...). En outre, les exploitations bio subissent deux contrôles par an (inopinés et programmés) contrairement à l'agriculture chimique dite « conventionnelle ». Enfin, seuls les produits transformés bio dont la teneur des ingrédients bio est supérieure à 95% ont droit à la mention « Agriculture biologique » dans leur dénomination à la vente.





● EN PRATIQUE

L'AB privilégie l'agronomie et l'équilibre des milieux notamment en appliquant quelques règles simples :

- **La fertilisation principalement par matières organiques** (fumiers, engrais verts, composts...) éventuellement complétée par des engrais minéraux naturels (phosphates, poudres de roche, calcium issu de marnes, craies ou maërl (algue marine),
- **Les engrais chimiques solubles sont proscrits,**
- **La couverture du sol** (protection contre le dessèchement et rétention de l'humidité),
- **Des rotations longues** (de 6 à 12 années en polyculture-élevage),
- **Des associations végétales** (la monoculture étant interdite),
- **Un travail du sol peu profond,**
- **Le désherbage mécanique,** manuel ou thermique,
- **La lutte contre les maladies et les ravageurs par des moyens principalement naturels** (exemples : bouillie bordelaise, PNPP, etc.).

EN SAVOIR+

L'agence bio : agencebio.org

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) : fnab.org

L'institut National de l'Agriculture Biologique (ITAB) : itab.asso.fr

Les ouvrages de Claude Aubert, de Marc Dufumier, de Jacques Caplat

● AGROÉCOLOGIE : UN CONCEPT FLOU

L'« agroécologie » ne cherche pas seulement à changer les pratiques agricoles mais intègre aussi la situation socioéconomique des agriculteurs et paysans et le développement des territoires ruraux. Le concept vise aussi à valoriser les connaissances et les pratiques paysannes. Cependant, il existe autant de définitions de l'agroécologie que de personnes la pratiquant ou l'évoquant. Il faut ainsi rester vigilant lorsque l'on vous parle d'« agroécologie », cela ne vous garantit en aucun cas la non présence de pesticides et cela n'est pas forcément synonyme d'agriculture biologique.

● PERMACULTURE, AGROFORESTERIE : DES TECHNIQUES INTÉRESSANTES

Sans-doute avez-vous déjà entendu parler « d'agroforesterie » et de « permaculture » comme alternatives aux pesticides. Cependant là aussi il faut rester vigilant car si ces pratiques peuvent s'avérer très intéressantes, elles présentent certaines limites en fonction des acteurs qui les mettent en œuvre.

- **L'agroforesterie**, à savoir l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle, permet, par la présence des arbres, de créer une grande diversité biologique, de diversifier les productions, d'aider à la fertilisation du sol, de réduire la pollution des nappes phréatiques, de stocker le carbone, d'augmenter la production totale (arbres + cultures ou élevage)... C'est une pratique intéressante mais qui dit agroforesterie ne dit pas systématiquement fin des pesticides de synthèse, puisque cette pratique est de plus en plus courante en agriculture conventionnelle.
- **La permaculture** est un mode d'aménagement écologique du territoire, visant à concevoir des systèmes stables, durables et auto-suffisants s'appuyant sur un ensemble de techniques, pratiques et comportement en symbiose avec la vie. Ses trois piliers sont de prendre soin des Hommes, de prendre soin de la terre (respect des écosystèmes et du sol pour le rendre indéfiniment fertile) et de produire et partager équitablement les ressources. Un de ses principes fondamentaux est l'économie d'énergie ainsi que le partage des surplus.

AGRICULTURE RAISONNÉE ET AGRICULTURE HVE

L'Agriculture raisonnée et l'agriculture HVE ne sont pas des alternatives aux pesticides de synthèse. L'agriculture raisonnée, c'est de l'agriculture conventionnelle chimiquement intensive qui... respecte la loi (stockage des pesticides dans un local fermé par exemple) !

L'agriculture raisonnée est née en 1993 au moment où la production intégrée était en train de se développer. Or, cette agriculture est promue par le réseau FARRE (Forum pour une agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement) dont une partie du financement ainsi que de nombreux membres et représentants sont issus de l'agrochimie et/ou de l'agroalimentaire (Auchan, BASF, Cargill, Monsanto, FNSEA...). L'UIPP (le lobby national des fabricants de pesticides) a longtemps soutenu financièrement ce réseau !

Certains promoteurs de l'agriculture raisonnée revendiquent le concept comme étant une traduction de « Integrated Production », ou production intégrée, ce qui est bien entendu erroné puisque dans un cas, on se fixe comme objectif de réduire réellement les pesticides (la production intégrée) et dans l'autre, aucun objectif de réduction n'est fixé (l'Agriculture raisonnée).

La Haute Valeur Environnementale (HVE): un système agricole durable ?

Si l'idée initiale de la HVE est séduisante et intéressante, ce type de système agricole – telle que proposé et défini – n'est pas assez ambitieux pour pouvoir prétendre être écologiquement durable et devenir une alternative crédible à l'agriculture chimiquement intensive. Il existe 3 niveaux à cette HVE :

- Les niveaux 1 et 2 ne donnent pas le droit d'utiliser le terme d'agriculture HVE et n'ont aucun intérêt,
- Seul le niveau 3 donne l'habilitation pour utiliser le terme « d'agriculture HVE » sur les produits commercialisés. Cette agriculture n'exclut pas le recours aux pesticides !

EN SAVOIR+

« **Pesticides : Révélation sur un scandale français** », de Fabrice Nicolino et François Veillerette, Fayard, 2007.
generations-futures.fr

**Le saviez-vous ?
Le coût annuel
des pollutions
agricoles
diffuses est d'au
moins 1 milliard
d'euros***

*Les pollutions agricoles diffuses sont dues aux engrais et aux pesticides. Rapport du Commissariat général au développement durable (CGDD) sur le coût des pollutions agricoles.

QUID DE L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS DITE ACS ?

Avec la fin annoncée mais toujours pas actée du fameux glyphosate, herbicide cancérigène, il a beaucoup été question de l'Agriculture de conservation des sols. L'agriculture de conservation a été officiellement définie par la FAO en 2001, comme reposant sur trois grands principes :

- **Couverture maximale des sols (faite de résidus de culture ou de couverts semés),**
- **Absence de travail du sol (seule la perturbation de la ligne de semis est tolérée),**
- **Diversification des espèces cultivées (rotations longues et cultures associées).**

En théorie, ces trois principes doivent être appliqués simultanément (dans la réalité c'est rarement le cas...).

Aujourd'hui, l'ACS représente un peu plus de 36 600 fermes sur environ 440 000 exploitations agricoles (en 2016) et 1,7 millions d'hectares en France, soit 8% des exploitations. Bien sûr avoir recours à ces 3 principes est intéressant, ce sont d'ailleurs des techniques largement utilisées en agriculture biologique mais là où le bas-blette c'est que dans un système chimiquement intensif il doit reposer sur l'utilisation de ... glyphosate et évidemment c'est dommage car cela rend de fait ce modèle non durable et destructeur pour la biodiversité ainsi que dangereux pour la santé...



Le thermomètre des systèmes agricoles

Nombreuses sont les expressions utilisées pour désigner tel ou tel type de modèle agricole, dont certains contrairement à leur nom n'ont rien d'écologique.

Afin de vous aider à vous y retrouver, voici un thermomètre des modes de production dit « alternatifs » selon leur degré de sérieux (du plus vertueux – en vert à celui qui l'est le moins – en rouge).

Agriculture
biodynamique

Agriculture
biologique

Production
intégrée HVE3

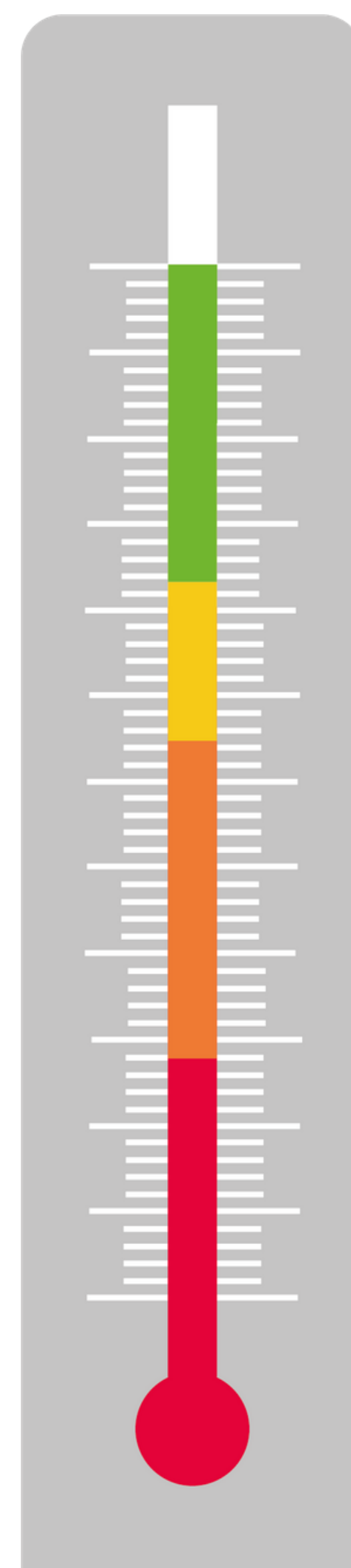
Agriculture durable

Agriculture de
conservation des sols

Agriculture à
Haute Valeur
Environnementale (HVE)
1 et 2

Agriculture
raisonnée

Agriculture
conventionnelle



Le saviez-vous ?
En France, 8,5%
de la Surface
Agricole Utile
(SAU) est
cultivée
en Bio *



*Calcul d'après les chiffres de l'Agence bio (chiffres 2019).

2

ALTERNATIVES POUR LES JARDINIERS AMATEURS



JARDINER SANS PESTICIDES DE SYNTHÈSE, C'EST POSSIBLE ET DESORMAIS OBLIGATOIRE !

L'interdiction à la vente de pesticides de synthèse pour les particuliers est entrée en vigueur le 1er janvier 2019, grâce à la pugnacité d'ONG mais surtout du sénateur Joël Labbé. Depuis l'entrée en vigueur de cette loi il n'est plus possible d'**utiliser ni détenir** des pesticides sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique. Pour certains jardiniers il a fallu réapprendre à se passer de ces dangereuses béquilles chimiques mais heureusement il existe de nombreuses méthodes alternatives dont quelques-unes sont présentées ci-dessous.

● LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

90% des problèmes du jardin sont liés à de mauvaises pratiques de jardinage (trop d'engrais chimiques, enfouissement du fumier, terre laissée nue...) qui créent des déséquilibres*. Voici quelques méthodes de jardinage au naturel respectueuses de votre environnement !

- **Compost** : Faire son compost permet de recycler intelligemment ses déchets organiques et de produire un engrais biologique riche et équilibré souvent suffisant pour le jardin/potager. Il est possible d'utiliser à la fois les déchets de cuisine (épluchures, fanes, coquilles d'œufs...) et de jardin (résidus de désherbage, tailles de jardin, tontes de gazon...).
- **Paillage** : La nature ayant horreur du vide, il ne faut jamais laisser un sol à nu. Pailler le sol à l'aide de paille, d'écorces, de tontes de gazon ou de broyat de branches permet de se débarrasser des adventices, de maintenir l'aération et la souplesse du sol et de nourrir les innombrables êtres vivants qui s'y trouvent. Il limite le dessèchement en été et la prolifération des herbes non désirées de l'automne au printemps. Après dégradation, il contribue également à la formation d'humus aidant à la fertilité du sol et à la vitalité des plantes.
- **Binage/Sarclage** : Désherber à la main ou à l'aide d'un outil (sarcloir, binette) permet d'aérer le sol, de limiter l'évaporation, d'enlever les adventices au stade de plantules et... de se maintenir en forme. Il est aussi possible de faire l'acquisition d'un désherbeur thermique pour des cas particuliers.

EN SAVOIR+

De nombreux guides du jardin au naturel existent sur Internet et dans le commerce ainsi que des ateliers, journées de formations, portes ouvertes etc.

Le site Jardiner au naturel : jardineraunaturel.org

Les ouvrages et formations de Terre Vivante et leur revue *Les quatre saisons du jardin bio* : terrevivante.org et boutique.terrevivante.org

Les ouvrages de jardinage biologique, notamment ceux de Denis Pépin, de Blaise Leclerc, de Jean-Paul Thorez.

*jardineraunaturel.org/fr

- **Lutte biologique** : Pour jardiner au naturel, il est possible de s'aider des « auxiliaires », c'est-à-dire des insectes « utiles » qui s'occuperont pour vous des hôtes indésirables (exemple des larves de coccinelles pour éliminer les pucerons). Pensez donc à maintenir des haies naturelles, des bandes enherbées ou à installer des hôtels à insectes ! D'autres méthodes de lutte biologique, comme l'utilisation de toxines microbiennes ou d'appâts à base de phéromones, permettent de contrôler les ravageurs sans produits chimiques.
- **Le choix des plantes, du lieu et du moment** : Tous les jardiniers attentifs le savent. Une plante bien adaptée (faites attention aux conditions pédoclimatiques), semée ou plantée au bon moment (soyez attentif au calendrier lunaire), au bon endroit (pratiquez la rotation des cultures), et bien entourée (faites les bonnes associations de plantes comme l'aneth avec les carottes et le concombre*) donnera le meilleur d'elle-même.

Botanic®, des jardinerie tournées vers les alternatives aux pesticides

En 2006, l'entreprise de jardinerie Botanic® commandait à Générations Futures une expertise sur tous les pesticides vendus dans leurs rayons. L'entreprise voulait savoir si ces pesticides étaient dangereux pour la santé et l'environnement. Les résultats furent sans appel et l'entreprise pris la décision définitive et radicale – avant toutes les enseignes – de bannir les pesticides de synthèse de tous leurs rayons dès le 1er janvier 2008, le tout en proposant des solutions alternatives à ses clients. Preuve de son engagement réel, Botanic® n'est jamais revenue en arrière et organise même deux fois par an une collecte de pesticides de synthèse pour que les jardiniers amateurs ramènent leurs produits en échange de bons cadeaux et conseils avisés. Les produits ramenés sont ensuite pris en charge par un spécialiste de la gestion des déchets afin de les éliminer.

Le saviez-vous ?
Depuis 2014, Botanic® a collecté plus de 73 tonnes de pesticides pour destruction**

EN SAVOIR+
botanic.com

*jardinage.lemonde.fr

**Source : Botanic®, 2019

3

ALTERNATIVES POUR LES COLLECTIVITES

LA GESTION ECOLOGIQUE DES ESPACES VERTS, C'EST POSSIBLE !

Depuis le 1er janvier 2017 les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides de synthèse pour la gestion de leurs espaces publics*. Bien évidemment, des alternatives existent et sont déjà pratiquées depuis de nombreuses années par des collectivités pionnières. Pour changer les pratiques des collectivités quelques soit leur taille, il faut que la démarche soit collective (élus, gestionnaires et citoyens) et qu'il y ait un travail de sensibilisation des différentes parties (évolution des a priori sur les « mauvaises » herbes, réaménagement des espaces comme les cimetières...). La formation des agents, l'expérimentation sur le terrain et la communication vers la population sont également des étapes primordiales dans la transition vers le 0 pesticide.

Découvrez quelques techniques, non exhaustives, à mettre en œuvre.

EN SAVOIR+

Le kit collectivité de la campagne " Zéro phyto 100% bio " : 0phyto-100pour100bio.weebly.com

Les vidéos de villes exemplaires sur le 0phyto : 0phyto-100pour100bio.weebly.com

*generations-futures.fr

● EN PRATIQUE

- **Le désherbage non chimique** : Plusieurs techniques curatives alternatives existent dont le désherbage manuel à l'aide d'une binette ou de sarcloirs, le désherbage électrique à brosses rotatives ou encore le désherbage thermique (à eau, à vapeur, à mousse ou à gaz).
- **Le réaménagement de l'espace** : Technique préventive cette fois, pour limiter, voire empêcher, la pousse d'adventices, le réaménagement de l'espace grâce à des paillages du sol, l'augmentation de la hauteur de tontes, la réalisation d'une fauche tardive ou encore le choix d'espèces locales sauvages et adaptées à l'environnement sont autant de moyens de limiter le désherbage.

● Elles ont déjà passé le pas !

De nombreuses collectivités ont déjà fait le choix du 0 pesticide sans attendre l'entrée en vigueur de la loi*. C'est notamment le cas de Versailles, Mouans-Sartoux, Rennes ou encore Grande-Synthe qui sont toutes passées au 0 « phyto », y compris sur les espaces dits « à contraintes » comme les cimetières ou les terrains de sport. Ce choix politique est mis en place après un diagnostic des pratiques en matière de désherbage, une formation aux méthodes alternatives et l'expérimentation sur certains espaces communaux. Certaines communes ont même été jusqu'à inventer leur propre outil de désherbage alternatif adapté, comme Laniscat dans les Côtes d'Armor!

● 0 phyto 100% bio dans nos villes et villages !

La campagne « 0 phyto 100% bio », lancée en 2014 par Générations Futures, Bio consom'acteurs et Agir pour l'environnement, a pour but à la fois de recenser et valoriser les collectivités vertueuses et d'encourager les autres à passer au 0 « phyto » dans l'espace public et à promouvoir l'agriculture bio par l'introduction d'aliments bio en restauration collective. Pour les y aider nous avons créé des outils pratiques et coproduit le film « Zéro phyto, 100% bio** » avec le réalisateur Guillaume Bodin. La sortie nationale du documentaire est prévue pour novembre 2017 dans les salles de cinéma. Le film fera ensuite l'objet d'une parution DVD en mars 2018.

*Voir la cartographie des communes qui n'utilisent plus de pesticides : villes-et-villages-sans-pesticides.fr

**0phyto-100pour100bio.weebly.com

LES ANGLES MORTS DE LA LOI LABBE

Le 1er janvier 2017, la loi Labbé avait interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries, mais toutes les zones non agricoles n'étaient pas couvertes... Un nouvel arrêté pour étendre la loi à certaines zones non couvertes a été lancée en 2020. L'arrêté vise à étendre cette interdiction de l'utilisation des produits pesticides dès le 1er juillet 2022 dans tous les lieux de vie en dehors des terrains de sports de haut niveau. Ces interdictions comprennent notamment les jardins des copropriétés, les parcs et jardins privés, les résidences hôtelières, les campings, les jardins familiaux, les parcs d'attractions, les zones commerciales, les lieux de travail, les cimetières, les établissements d'enseignement et les établissements de santé. L'interdiction sera étendue au 1er janvier 2025 aux terrains de sport de haut niveau, qui sont soumis à des exigences particulières liées aux compétitions nationales et internationales. A l'heure où ces lignes sont écrites ce nouvel arrêté n'est toujours pas publié.



4 ALTERNATIVES A LA MAISON

UNE MAISON SANS PESTICIDES, C'EST POSSIBLE !

Les pesticides se retrouvent au jardin mais aussi à l'intérieur de la maison sans que nous en soyons conscients. Colliers antipuces, insecticides, produits anti poux, désinfectants ménagers... Ces produits ménagers peuvent être toxiques pour notre environnement et notre santé, particulièrement chez les femmes enceintes et les jeunes enfants. L'usage des biocides (le nom pour les usages domestiques des pesticides) n'est pas une fatalité. L'utilisation de techniques préventives et des solutions alternatives sont à la portée de tous. Sans être exhaustif, voici quelques pistes d'alternatives. Pour des informations plus complètes, reportez-vous à la rubrique « pour aller plus loin ».

● QUELQUES CONSEILS POUR VOUS DÉBARRASSER DES PESTICIDES/BIOCIDES CHEZ VOUS

- **Insecticides ou souricides** : La prévention évite la prolifération. Adoptez des poubelles ou autres récipients hermétiques pour les déchets ménagers et restes de nourritures. Des souris ? Repérez les lieux de passage facilement identifiables par les crottes laissées par les rongeurs et placez des pièges fermés à clapets terriblement redoutables. Des moustiques ? Des moustiquaires aux fenêtres constituent des barrières efficaces. Si les problèmes persistent, vous pouvez utiliser des répulsifs naturels comme le vinaigre, le marc de café, le basilic, la marjolaine, la lavande ou encore la citronnelle à déposer aux endroits de passage. Les huiles essentielles peuvent également être très efficaces.

→ **Produits anti-poux** : Heureusement de moins en moins d'anti-poux sont à base d'insecticides chimiques. La plupart des produits agissent désormais en étouffant les poux, mais ces produits sont souvent chers, à usage unique et peuvent contenir des adjuvants chimiques. Comme pour le reste, adoptez des gestes préventifs. Attachez les cheveux longs, mettez quelques gouttes de lavande fine sur les brosses et vêtements. Si les poux sont là vous pouvez mélanger de l'huile végétale (d'amande douce ou de coco) avec quelques gouttes d'huiles essentielles de lavande ou de thym à appliquer en shampoing, rincez les cheveux au vinaigre blanc ou de cidre et surtout équipez-vous de peignes anti poux (peigne électrique sur cheveux secs ou Kit anti-poux Bug Buster® sur cheveux humides par exemple) et n'oubliez pas de laver vos taies d'oreiller, bonnets etc. à 60°C jusqu'à disparition des petites bêtes. Une inspection une fois par semaine vous permettra d'éviter la prolifération et de résoudre rapidement l'infestation, le tout sans danger.

→ **Produits anti puces** : Les animaux domestiques sont susceptibles d'abriter des puces mais les colliers antipuces ou les pipettes contiennent des insecticides puissants (souvent à base de fipronil), nocifs pour leur santé comme pour la vôtre. Certaines huiles essentielles (à utiliser avec précaution) peuvent être utilisées (comme les HE de lavande fine ou de géranium) mais le geste essentiel reste le brossage régulier (tous les 2-3 jours) avec un peigne fin pour gérer les parasites externes (les puces mais aussi les tiques). De plus, une alimentation équilibrée et saine est primordiale pour prendre soin de la peau des animaux et prévenir l'invasion de puces. Pensez également à laver régulièrement à 60°C sa couche.

→ **Produits ménagers** : Javel, désinfectants pour l'eau ou les WC... Nombreux de nos produits ménagers sont des biocides, toxiques pour notre santé et notre environnement. Il existe cependant de nombreuses alternatives pour le ménage : bicarbonate, vinaigre blanc, jus de citron, savon de Marseille et huiles essentielles seront vos meilleurs alliés pour une maison propre et saine. Il est également possible de confectionner soi-même des produits ménagers bio et écologiques.

EN SAVOIR+

Autres recettes
et solutions
alternatives :
[alternatives.
blog.lemonde.fr](http://alternatives.blog.lemonde.fr)
consoglobe.com

EN SAVOIR+

Petit guide
complet rempli
d'astuces et de
recettes :
[raffa.grand
menage.info](http://raffa.grandmenage.info)

EN SAVOIR+

raffa.grandmenage.info
fytoweb.be
ecoconso.be

Petit guide des produits ménagers de
l'association WECF : projetnesting.fr

*Source : Agence bio

Le saviez-vous ?
83% des Français
font confiance
aux produits bio*



LA SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

La Semaine pour les alternatives aux pesticides, temps fort des alternatives, est une opération nationale et internationale annuelle ouverte à toutes et tous. Son objectif ? Informer sur les dangers des pesticides et promouvoir leurs alternatives dans tous les domaines. Du 20 au 30 mars, chacun.e est invité(e) à s'informer au travers de centaines de manifestations partout en France et dans une vingtaine d'autres pays : conférences, ciné-débats, ateliers de jardinage au naturel, marchés bio, visites de fermes, dégustations... Des milliers d'événements fleurissent chaque année, faisant de cette semaine le temps fort de mobilisation citoyenne sur le dossier pesticides en France. Retrouvez toutes les informations sur : semaine-sans-pesticides.fr



SemaineAlterPesticides



@alternatives_pesticides



@Alter_Pesticide

GENERATIONS FUTURES EST UNE ASSOCIATION LOI 1901

Générations Futures a été fondée en 1996 par un enseignant et un ingénieur agronome, sans but lucratif, agréée par le ministère de l'Écologie depuis 2008 (agrément renouvelé en 2014) et reconnue d'intérêt général. Générations Futures mène des actions (enquêtes, colloques, actions en justice, campagnes de sensibilisation...) pour informer sur les risques de diverses pollutions (les substances chimiques en général, les pesticides en particulier) et promouvoir les alternatives à ces produits menaçant la santé et l'environnement.

RETROUVEZ-NOUS EN REGION !

Générations Futures, ce sont aussi des relais locaux qui nous permettent d'être au plus près des populations. Ces « super-bénévoles » ont pour rôle d'animer la communauté, de faire connaître l'association et de relayer nos informations. Nos relais locaux ont été validés par le Conseil d'administration de Générations Futures en raison de leur sérieux, de leur adhésion aux valeurs de l'association et d'une sensibilité à la problématique des pesticides et de leurs alternatives.



SOUTENEZ → NOUS ↓

*Pour pouvoir réaliser et diffuser ce document (et les suivants) et mener à bien nos actions (enquêtes indépendantes, animation du réseau des riverains, procédures juridiques, animation de la Semaine pour les alternatives aux pesticides...) nous avons besoin de votre aide. Si vous souhaitez contribuer à notre travail, devenez adhérents ou donateurs !**

Générations Futures – 179, rue la Fayette 75010 Paris
Tél. 01 45 79 07 59 – adherent@generations-futures.fr
generations-futures.fr



GenerationsFutures



@genefutures



@genefutures

**179 rue de La Fayette
75010 Paris
01 45 79 07 59
nadine@generations-futures.fr**

***Faites un don ou adhérez en ligne** : Sur helloasso.com/associations/gf cliquez sur *Faire un don*.

Par courrier : envoyez-nous votre chèque avec vos coordonnées complètes sur papier libre.
Adhésion : 25€ - Adhésion couple ou de soutien : 50€.

Générations Futures est habilitée à éditer des reçus fiscaux: Lorsque vous adhérez, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66%. Pour 100€ de soutien, vous ne payez après déduction fiscale que 34€.

Contenu : Nadine Lauverjat, Virgile Mamelie-Perrot
Conception graphique et mise en page : Alice Senant
Relecture : Nadine Lauverjat, Emilie Örmén